Le TaG - Inscriptions (2023– 2024)

Association Agréée Jeunesse & Sports, conventionnée avec l'ANCV
Le paiement des adhésions par chèques vacances est accepté

Feuillet Autorisation parentale pour adhérent

qui sera encore mineur entre le 01-09-2023 et le 31-08-2024

AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS ET DE PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE
Saison Sportive 2023/2024

Je soussigné (e) (Nom) (Prénom):…….
Agissant en qualité de représentant légal

Tél Domicile:……Portable:……..Email:……..
Adresse:……..

De l'enfant : Nom, Prénom :
Né (e) le : à …….

Club : **TOURNEFEUILLE ALTITUDE GRIMPE** ..N° licence (facultatif) : .....…

- Autorise:
  - la participation de mon enfant aux compétitions d'escalade organisées par le club, d'autres clubs FFME, ou la FFME dont le calendrier est disponible à l'adresse : http://www.ffme.fr/competition/calendrier-liste.html,
  - les responsables du club (entraîneurs - animateurs – dirigeants) à effectuer des déplacements avec mon enfant en voiture, bus ou tout autre moyen de locomotion, lors des compétitions.
  - les responsables du club à prendre les dispositions nécessaires dans le cas où mon enfant serait malade ou accidenté pendant les compétitions, y compris une hospitalisation au centre médical le plus proche en cas d'urgence.
  - le club à utiliser et à diffuser les images de mon enfant prises lors des compétitions et ou des entraînements.
  - toute personne agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur(*).

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club.

Date et lieu :……..……Signature :…….

(*):*En application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage.*
L'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.